

Circuit Départemental Poussin(e)s par équipes de clubs



Saison 2010-2011

Conseiller Technique : Pierre Trasrieux - 06 71 72 79 61 - judocd87@wanadoo.fr
Dojo R. Lecomte - 47 Rue de l'Ancienne Ecole Normale - 87000 Limoges

Présidente : Nadège Coucaud - 06 20 10 15 66 - nadege.coucaud@aliceadsl.fr
Cité de Glane - Bât A - Appt 8 - 87200 Saint-Junien

Article 1 : Définition

Le circuit départemental poussins par équipes de clubs est une animation ouverte à tous les clubs du département de la Haute-Vienne.

Cette manifestation se déroulera en trois étapes (une par trimestre) dans des clubs supports du département.

Article 2 : Cahier des charges

Les clubs souhaitant inscrire une équipe et/ou accueillir une étape du circuit doivent candidater par retour de la feuille d'engagement jointe.

Chaque étape se déroulera sur une semaine choisie par le comité départemental et les clubs auront la possibilité d'accueillir la rencontre soit le mercredi après midi, soit le samedi matin ou après midi.

Les clubs hôtes s'engagent à faire connaître le lieu, la date et les horaires exacts de la rencontre au comité départemental afin que celui-ci donne son approbation avant diffusion aux clubs de la poule :

- **1^{ère} étape** : semaine 49 ; du 06 au 12 décembre 2010
- **2^{ème} étape** : semaine 6 ; du 07 au 13 février 2011
- **Finale** : samedi 07 mai 2011 au dojo R.Lecomte de Limoges

Le dojo devra avoir une surface de 60m² minimum, avec une zone de combat de 4x4m.

Les clubs s'engagent à donner les feuilles de poules et les résultats de la rencontre au comité départemental dans les plus brefs délais.

Les clubs doivent également disposer de leur propre matériel : balance, chronomètre, ceinture rouge...

Les clubs supports sont encouragés à donner des récompenses à la fin de chaque étape (médailles, diplômes, goûter...)

Remarque : possibilité d'obtenir un kit animation auprès de la FFJDA.

http://www.ffjudo.org/portal/DesktopModules/Animations/kit_anim.asp

Article 3 : Public

Ce circuit est réservé aux judokas masculins et féminines de la catégorie poussine (né en 2001-2002).

Grade minimum : Ceinture Blanche jaune

Passeport sportif en règle : timbre de licence de la saison en cours et certificat médical de moins d'un an, autorisant la pratique du judo.

Article 4 : Catégories de poids

Chaque équipe pourra être mixte et sera composée des catégories suivantes :

-25kg ; -28kg ; -31kg ; -34kg ; -38kg ; -42kg et +42kg/-48kg

Possibilité d'avoir un remplaçant par catégorie de poids.

L'engagement de l'équipe ne sera effectif qu'après la pesée ; obligatoire avant chaque étape.

Les combattants sont autorisés à changer de catégorie de poids ou d'équipe à chaque étape. Un combattant ne peut pas combattre pour deux équipes lors de la même étape.

Article 5 : Arbitrage

L'arbitrage sera effectué selon les règles FFJDA¹.

Les accompagnants sont autorisés et disposeront de 15" de temps mort pour conseiller les judokas à chaque combat.

Les combats auront lieu debout à partir de la ceinture jaune (choix du combat debout ou sol pour les ceintures blanche/jaune)

Chaque club fournira un arbitre qui officiera en kimono. Il devra au minimum être cadet(te)s ceinture marron.

La victoire sera attribuée à l'équipe ayant le plus de victoire, puis en cas d'égalité le plus de points.

Temps d'immobilisation :

5" à 14" Yuko

15" à 19" waza-ari

20" ippon

Attribution des points :

Yuko : 5 points

Waza-ari : 7 points

Ippon : 10 points

Article 6 : Temps de combat

Temps de combat : 1'30"

¹ Textes officiels FFJDA 2009-2010 : activités encadrées poussins/benjamins (page 63)

Article 7 : Echauffement

Un échauffement collectif sera organisé avant le début de chaque rencontre. L'échauffement sera dirigé par un enseignant (BEES ou en formation), un assistant de club ou un animateur occasionnel.

Article 8 : Formule de compétition

Pour la première étape : Regroupement en poules de 4 ou 5 équipes de clubs, en fonction de la zone géographique (dans la mesure du possible)

Attention si un club inscrit plusieurs équipes, nous ne pouvons pas lui assurer que toutes ses équipes seront sur le même lieu.

Pour la deuxième étape : Répartition en poules de 4 ou 5 en fonction des résultats de la première étape (les premiers de chaque poule seront écartés)

Pour la finale : Les deux premiers de chaque poule sortent en tableau principal. Les deux derniers sortent en tableau de consolante.

Article 9 : Inscriptions

Pas de frais d'inscription.

Chaque club peut inscrire plusieurs équipes.

L'équipe qui ne se présente pas à la première étape est éliminée du circuit.

Le regroupement de deux clubs pour former une équipe est autorisé.

Retour de la feuille d'engagement *avant le 15 octobre 2010.*

Par mail : judocd87@wanadoo.fr

Par courrier : Comité Haute Vienne Judo

47 rue de l'ancienne école normale

87000 Limoges

Circuit Départemental Poussin(e)s par équipes de clubs

Feuille d'engagement d'équipe

A retourner au comité Haute Vienne avant le 16 octobre 2009

Club :

Nombre d'équipe :

Nom de l'équipe 1 :

Nom de l'équipe 2 :

Nom de l'équipe 3 :

Responsable de l'équipe :

Tel :

Mail :

- - - - - Candidature pour l'accueil d'une étape - - - - -

Le club de souhaite accueillir une étape

du circuit départemental poussins :

le mercredi / le samedi (1) de h à h

Adresse du dojo :

(1) rayer la mention inutile

Signature du président de club :